

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 11 DÉCEMBRE 2025)**

**Date de convocation :**

Nombre de délégués en exercice : 33  
Nombre de délégués présents : 23  
Nombre de délégués votants : 31  
Nombre de pouvoirs : 8

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 11 décembre 2025 à 18 heures 00, au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

**Présents :**

M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, Mme BARRAQUÉ Anne-Marie, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CARREY Daniel, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean-Paul, Mme CASSOU Sylvie, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. LABERNADIE Patrick, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LÉGLISE Vincent, M. LOUSTAU Christian, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOURTEROT Josiane, M. PARIS Rémi, Mme POUYEMIROU-BOUCHET Nadège, M. SANZ Alain

**Pouvoirs :**

Mme BERGES Isabelle donne pouvoir à M. PARIS Rémi  
Mme CLAVIER Hélène donne pouvoir à M. AUSSANT Claude  
M. ESQUER Philippe donne pouvoir à Mme MOURTEROT Josiane  
Mme MOULAT Monique donne pouvoir à M. LABERNADIE Patrick  
M. PINOUT Bernard donne pouvoir à M. CASAUBON Jean-Paul  
M. REGNIER Jean-François donne pouvoir à M. BARBAN Jean-Louis  
M. SASSOUBRE Guy donne pouvoir à M. LOUSTAU Christian  
M. VISSE Bernard donne pouvoir à M. MARTIN Fernand

**Absents ou excusés :**

M. CACHELOU Yoann, M. GABASTON Jean-Pierre

**Secrétaire de séance :** M. BEROT-LARTIGUE Michel

\*\*\*\*

**OBJET : BUDGET ESPACE LAPRADE - DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 - 2025****RAPPORTEUR : M. MARTIN Fernand, Vice-Président**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature comptable M4,

Vu les statuts de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau,

Par délibération n° 2025-38 en date du 10 avril 2025, le Conseil communautaire a approuvé le budget primitif de l'Espace LAPRADE.

Il est proposé de réajuster les autorisations budgétaires initiales par transfert de crédits afin d'ajuster les écritures liées aux opérations d'amortissement des immobilisations, comme suit :

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Article (Chapitre) - Opération	Code fonction	Montant	Article (Chapitre) - Opération	Code fonction	Montant
6811 (042) - Dotation aux amortissement des immobilisations		7 000,00 €			
023 (023) - Virement à la section d'investissement		- 7 000,00 €			
Somme		0,00 €			

Investissement					
Dépenses			Recettes		
Article (Chapitre) - Opération	Code fonction	Montant	Article (Chapitre) - Opération	Code fonction	Montant
			28131 (040) - Bâtiments		6 000,00 €
			28135 (040) - Installations générales, aménagement		1 000,00 €
			021 (021) - Virement de la section de fonctionnement		- 7 000,00 €
Somme		0,00 €			0,00 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

**ADOPE** le présent rapport ;

**APPROUVE** la décision modificative n° 1 pour l'exercice 2025 du budget autonome de l'Espace LAPRADE.

*Adopté*

30 voix pour

1 voix contre

*Robert DAGUERRE*

Le Président,  
Jean-Paul CASAUBON